Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES ARMÉES

Zone Maritime Guyane

Zone maritime Guyane
Le commandant de zone maritime

Cayenne, le 07 décembre 2017

N°503058/CZM GUYANE/NP

Affaire suivie par «MT Jonquais Hervé»
Tél. : 05 94 39 56 69 – PNIA : 843 407 56 69
herve.jonquais@intradef.gouv.fr
nauticinfo.guyane@netfag.fr

Le capitaine de vaisseau Stéphane Faury
Commandant de la zone maritime Guyane

à

Monsieur l'ingénieur général de l'armement
directeur du service hydrographique et océanographique de la marine

Objet : récapitulatif mensuel des avis aux navigateurs.

Référence : circulaire n°486 EMG/3 du 16 mars 1992.

Pièce jointe : une annexe.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe le bulletin récapitulatif des avis aux navigateurs en vigueur au 01 décembre 2017

COPIES :

- CZM-AEM-ANTILLES
- 9RIMA
- 3REI
- FS-GERMINAL
- FS-VENTOSE
- PLG-LA-CONFIANCE
- PLG-LA-RESOLUE
- BGMARP623.CAYENNE
- BGMARP624.KOUROU
- CROSS AG
- BNDDC

ANNEXE I

à la note N°503058/CZM GUYANE/NP du 07/12/2017

BULLETIN RECAPITULATIF MENSUEL DES AVIS AUX NAVIGATEURS

1. **AVURNAV CAYENNE en vigueur au 01 décembre 2017**

Tout AVURNAV non repris dans le récapitulatif doit être considéré comme caduc.

N° du dernier Avurnav Cayenne transmis: 036/17
TTT AVURNAV CAYENNE 036/17 **AAAA** **AVURNAV CAYENNE 036/17** FRENCH GUIANA SHOAL DEPTH 1.9 METRES REPORTED IN VICINITY 04-46N 051-57W NAVIGATE WITH CAUTION IN THIS AREA. **FFFF** **AVURNAV CAYENNE 036/17** GUYANE FRANCAISE HAUT FOND DE 1.9 METRE REPORTE PROCHES DE LA POSITION 04-46N 051-57W NAVIGUER AVEC PRUDENCE A L'APPROCHE DE CETTE ZONE

2. **AVURNAV LOCAUX CAYENNE en vigueur au 01 décembre 2017**

Tout AVURNAV non repris dans le récapitulatif doit être considéré comme caduc.

N° du dernier Avurnav local Cayenne transmis: 1066/17
TTT AVURNAV LOCAL CAYENNE 1065/17 **GUYANE - CHENAL DE MAHURY** LA BOUEE GC2 EST EST SIGNALEE HORS DE SON POSTE SA POSITION INITIALE EST: 04°49.500N 051°53.500W LA BOUEE A ETE RELEVEE PAR LE BALISEUR POUR MAINTENANCE. LA DUREE DE TRAVAIL EST INCONNUE. DIFFUSION JUSQU'A NOUVEL AVIS.
TTT AVURNAV LOCAL CAYENNE 1066/17 **GUYANE - CHENAL DE MAHURY** LA BOUEE GC4 OUEST EST SIGNALEE HORS DE SON POSTE

SA POSITION INITIALE EST: 04°49.500N 051°18.900W LA BOUEE A ETE RELEVEE PAR LE BALISEUR POUR MAINTENANCE. LA DUREE DE TRAVAIL EST INCONNUE. DIFFUSION JUSQU'A NOUVEL AVIS.

3. **AVINAV CAYENNE en vigueur au 01 décembre 2017**

Tout AVURNAV non repris dans le récapitulatif doit être considéré comme caduc.

N° du dernier AVINAV CAYENNE transmis: 04/17
AVINAV CAYENNE 01/16 : **GUYANE – ZONE MARITIME GUYANE** LES NAVIGATEURS SONT INFORMES DE L'ARRETE N° 2015-307-0002/DDG DU 04 NOVEMBRE 2015 INTERDISANT LA NAVIGATION A MOINS D'UN NAUTIQUE DE L'EMBARCATION RELEVE FILETS 'CAOUANNE' DANS LES EAUX INTERIEURES ET TERRITORIALES FRANCAISE DE LA ZONE MARITIME GUYANE, HORS CHENAUX DE NAVIGATION. LES DISPOSITIONS DU PRESENT ARRETE SONT APPLICABLES A TOUS TYPES DE NAVIRES ET D'ENGINS NAUTIQUES, HORS LES NAVIRES ET EMBARCATIONS DE L'ETAT, SANS AUTRE DEROGATION. ANNULE ET REMPLACE L'AVURNAV LOCAL CAYENNE 1033/15.
AVINAV CAYENNE 05/17 **GUYANE CHENAL DU MAHURY** SIGNALONS LA MISE EN PLACE D'UNE BOUEE HOULOGAPHE DATAWEL A LA POSITION : 04 DEG 59.00 N – 052 DEG 03.00 W. IL EST DEMANDE A TOUS LES NAVIGATEURS D'EXERCER UNE VEILLE ATTENTIVE ET DE NAVIGUER AVEC PRUDENCE A L'APPROCHE DE CETTE ZONE ANNULE ET REMPLACE L'AVURNAV 1046/17
AVINAV CAYENNE 06/17 **GUYANE FRANCAISE** LA STATION DGPS DE MONTABO EST HORS SERVICE
AVINAV CAYENNE 07/17 **GUYANE – CHENAL DE KOUROU** AVIS DE PROLONGEMENT D'INCIDENT LA BOUEE HOULOGRAPHE DATAWELL NORD PHARE DE L'ILE ROYALE EST SIGNALEE DISPARUE SA POSITION INITIALE EST: 05°23.252N 052°35.534W IL EST DEMANDE A TOUS LES NAVIGATEURS D'EXERCER UNE VEILLE ATTENTIVE ET DE NAVIGUER AVEC PRUDENCE A L'APPROCHE DE CETTE ZONE. ANNULE ET REMPLACE L'AVURNAV LOCAL CAYENNE 1061/17

4. **AVIS « temporaire » , « Préliminaires » et « Divers » de Guyane en vigueur au 01 décembre 2017 .**

Année 2010 : **10 37-T-08 .**

10 37-T-08. GUYANE. Fleuve Maroni. Chenal d'accès au port de Saint Laurent. — Bathymétrie. (SHOM, FE 127/DO/MIP/DTI/NP)
1 — Suite à de récents sondages effectués dans le chenal d'accès au port de Saint Laurent, des profondeurs inférieures à celles portées sur la carte sont signalées aux positions suivantes (WGS84) :
1,6 m : 5 49,607 N — 53 55,057 W;
1,2 m : 5 49,236 N — 53 55,557 W;
4,6 m : 5 48,352 N — 53 56,259 W;
5,1 m : 5 44,211 N — 53 57,807 W;
5,3 m : 5 40,030 N — 53 59,527 W;
4,7 m : 5 39,510 N — 53 59,742 W;
4,7 m : 5 39,397 N — 53 59,860 W;
3,3 m : 5 39,261 N — 54 00,046 W;
2,1 m : 5 38,980 N — 54 00,095 W;
1,8 m : 5 38,876 N — 54 00,127 W;
1,8 m : 5 38,744 N — 54 00,120 W;
0,2 m : 5 38,674 N — 54 00,312 W;
0,7 m : 5 38,594 N — 54 00,277 W;
3,7 m : 5 35,723 N — 54 00,100 W;
6,2 m : 5 35,641 N — 54 00,136 W;
7,7 m : 5 35,520 N — 54 00,183 W;
4,7 m : 5 32,704 N — 54 00,302 W;
3,2 m : 5 32,502 N — 54 00,425 W;
0,0 m : 5 32,023 N — 54 00,417 W;
6,9 m : 5 31,247 N — 54 00,512 W;
3,3 m : 5 30,773 N — 54 01,487 W.
2 — Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence dans cette zone et doivent s'informer auprès du service portuaire des conditions d'accès (voir les instructions nautiques).

Voir carte 7376

Année 2013 : **13 03-T-07/13 22-T-08.**

13 03-T-07. GUYANE. Pointe Béhague. — Épave. (Cayenne, Avurnav 13-1001)

1 — Signalons la présence d'un chalutier coulé à la position : 4 42,1 N — 51 38,9 W.
2 — De nombreux débris sont présents en surface.
3 — Les navigateurs sont priés d'effectuer une veille attentive 1 mille nautique autour de cette position.

Voir cartes 7337, 7374, 7485, 7625

13 22-T-08. GUYANE. Pointe Behague. — Épave. (Cayenne, Avurnav local 13-1025)

1 — Il est signalé la présence d'une épave découvrante (bateau de pêche d'environ 10 m de long pour 3 m de large) à la position WGS84 : 04 41,4 N — 051 51,1 W.
2 — Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence aux abords de cette zone.

Voir cartes 7337, 7374, 7485, 7625

Année 2017 : **17 02-T-06/17 02-T-07.**

17 26-T-02. GUYANE. Fleuve Mahury. Au SW de Dégrad des Cannes. — Obstruction.
(ALFAN BREST, msg N°2017/38 du 21/06/17)

1 - Une obstruction est signalée à la position approchée : 4 49,2 N — 52 17,7 W.

2 - Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence dans cette zone.

Voir carte 7379